

ÉQUITÉO INTÉGRAL

GARANTIE RESPONSABLE

	RE	MBOURSEMEN	IIS	PRÉCISIONS	
PRESTATIONS	ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO*) dans le parcours de soins	ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC*)	TOTAL		
HOSPITALISATION					
Honoraires, actes et soins					
- Médecins signataires DPTM*	80 ou 100 % BR*	70 ou 50 % BR	150 % BR		
- Médecins non signataires DPTM	80 ou 100 % BR	50 ou 30 % BR	130 % BR		
Participation du patient		Frais réels	Frais réels	Pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €.	
Séjours				Les frais de télévision, de téléphone et d'Internet ne sont pas pris e charge dans la garantie santé.	
- Frais de séjour	80 ou 100 % BR	20 ou 0 % BR	100 % BR		
- Forfait journalier hospitalier		Frais réels	Frais réels	Forfait journalier hospitalier illimité dans les établissements de san	
- Chambre particulière		40.64	10.64	- Soins de suite et de réadaptation : 90 jours par an portés à 180 jou	
Médecine, chirurgie, obstétrique illimitée Soins de suite et de réadaptation		40 € / jour 30 € / jour	40 € / jour 30 € / jour	en centre de rééducation fonctionnelle. - Psychiatrie / Maisons d'enfants à caractère sanitaire : 90 jours par	
· Psychiatrie		30 € / jour	30 € / jour	 Ambulatoire : les suppléments facturés à l'occasion d'un séjour n 	
Maisons d'enfants à caractère sanitaire		30 € / jour	30 € / jour	comportant pas une nuit sont pris en charge. Sur présentation de la facture nominative acquittée.	
· Ambulatoire		20 € / jour	20 € / jour		
- Frais d'accompagnement		20 € / jour	20 € / jour	Ces frais peuvent être engagés par toute personne accompagnan le bénéficiaire hospitalisé âgé de moins de 16 ans ou de plus de 75 ans. Montant par jour de médecine et chirurgie, limité à 30 jours par an Sur présentation de la facture nominative acquittée ou des justificatifs des frais engagés.	
Fécondation in vitro non remboursée par l'AMO		100 €	100 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la facture nominative acquittée.	
Assistance en cas d'hospitalisation ou chirurgie ambulatoire		Aide à domicile, garde ou transfert des enfants ou des ascendants dépendants		Se référer à la notice d'information assistance.	
Assistance en cas de séjour prolongé en maternité, grossesse pathologique, naissance prématurée ou multiple		Aide à domicile, garde des autres enfants, conduite à l'école		Se référer à la notice d'information assistance.	
DENTAIRE					
Soins, actes et consultations	70 % BR	55 % BR	125 % BR		
Orthodontie remboursée par l'AMO	70 ou 100 % BR	130 ou 100 % BR	200 % BR	La professionnal de conté a l'abligation de vous proposer ou main	
Soins et prothèses 100 % santé (1) Panier de remboursement défini	selon la localisation dentaire	et le matériau utilisé.		Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moin un équipement « 100% santé » et d'établir un devis.	
Prothèses	70 % BR	Frais réels moins 70 % BR	Frais réels		
Prothèses hors 100 % santé					
- Panier à honoraires maitrisés**					
· Prothèses dentaires · Inlay core	70 % BR 70 % BR	130 % BR 55 % BR	200 % BR 125 % BR		
· Inlay Onlay	70 % BR	55 % BR	125 % BR		
- Panier à honoraires libres					
· Prothèses dentaires	70 % BR	130 % BR	200 % BR		
· Inlay core · Inlay Onlay	70 % BR 70 % BR	55 % BR 55 % BR	125 % BR 125 % BR		
Actes non remboursés par l'AMO	100000	55 / 52 / 1		Forfaits par an et par bénéficiaire sur présentation de la facture nominative acquittée. Ces actes doivent être inscrits à la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) pour être pris en charge.	
- Implantologie		250 €	250 €	, , , , , , ,	
- Orthodontie, parodontologie		75 €	75€		
OPTIQUE					
1 monture et 2 verres tous les deux ans de date à date pour les adulte 1 monture et 2 verres tous les ans de date à date pour les enfants de		ramenée à un an en cas de rer	nouvellement anticipé	prévu à l'article L 165-1 du Code de la Sécurité sociale).	
Équipements 100 % santé (1) (verres et/ou monture) Classe A				Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moins un équipement « 100% santé » et d'établir un devis.	
- Monture	60 % BR	Frais réels moins 60 % BR	Frais réels		
- Verres (tous types de correction)	60 % BR	Frais réels moins 60 % BR	Frais réels		
- Prestations d'appairage	60 % BR	Frais réels moins 60 % BR	Frais réels	Prestation appliquée lorsqu'un équipement comporte des verres de corrections différentes.	
Équipements hors 100 % santé (verres et/ou monture) Classe B -	Tarifs libres	<u> </u>			
- Monture	60 % BR	50 € moins 60 % BR	50 €		
	60 % BR	35 € moins 60 % BR	35 €	Forfait par verre et par bénéficiaire.	
		80 € moins 60 % BR	80 €	Forfait par verre et par bénéficiaire.	
- Verre simple - Verre complexe	60 % BR				
- Verre complexe - Verre très complexe	60 % BR	90 € moins 60 % BR	90 €	Forfait par verre et par bénéficiaire.	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres			90 € 100 % BR	Totalt par verie et par benendane.	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles	60 % BR	90 € moins 60 % BR		i unan par verre et par benenvalle.	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO	60 % BR 60 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR	100 % BR	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO	60 % BR 60 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR	100 % BR	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de facture nominative acquittée.	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO Chirugie réfractive non remboursée par l'AMO	60 % BR 60 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 €	100 % BR 100 % BR 100 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	
	60 % BR 60 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 €	100 % BR 100 % BR 100 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO Chirugie réfractive non remboursée par l'AMO SOINS COURANTS Honoraires médicaux - Consultations et visites - médecins généralistes et spécialistes	60 % BR 60 % BR 60 % BR 	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 €	100 % BR 100 % BR 100 € 150 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO Chirugie réfractive non remboursée par l'AMO SOINS COURANTS Honoraires médicaux - Consultations et visites - médecins généralistes et spécialistes - Médecins signataires DPTM	60 % BR 60 % BR 60 % BR 70 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 € 150 €	100 % BR 100 % BR 100 € 150 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO Chirugie réfractive non remboursée par l'AMO SOINS COURANTS Honoraires médicaux - Consultations et visites - médecins généralistes et spécialistes - Médecins signataires DPTM - Médecins non signataires DPTM	60 % BR 60 % BR 60 % BR 	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 €	100 % BR 100 % BR 100 € 150 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factur nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	
- Verre complexe - Verre très complexe Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription, y compris les verres neutres Lentilles - Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait lentilles remboursées ou non remboursées par l'AMO Chirugie réfractive non remboursée par l'AMO SOINS COURANTS Honoraires médicaux - Consultations et visites - médecins généralistes et spécialistes - Médecins signataires DPTM	60 % BR 60 % BR 60 % BR 70 % BR	90 € moins 60 % BR 40 % BR 40 % BR 100 € 150 €	100 % BR 100 % BR 100 € 150 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la factu nominative acquittée. Forfait par an, par bénéficiaire et par œil sur présentation de	



ÉQUITÉO INTÉGRAL

GARANTIE RESPONSABLE

Springer of the sommel, les professes mammiaries, les if rediction, or an interface of the abustian (1987)		RE	MBOURSEME			
Ades at management PTM 70 % BR 30 % BR 125 % BR 125 % BR 100 % BR	PRESTATIONS	OBLIGATOIRE (AMO*) COMPLÉMENTAIRE TOTAL		PRÉCISIONS		
- Medicare graphates DPTM	SOINS COURANTS					
Middens con signatures DPTM	•					
Actes activities provided and a continuous managements DPTM						
Addeciments Springers DPTM 70 % SR 30 % SR 100 % SR Participation of patient Medicinements 3 service Medicine Renal important 65 % SR 35 % SR 100 % SR Medicinements 3 service Medicine Renal important 65 % SR 70 % SR 100 % S		70 % BR	30 % BR	100 % BR		
Additionants and Service Medical Rendul important (65 % BR 35 % BR 100 % BR	,	70 0/ BD	EE 0/ DD	12E 0/ DD		
Participation of upstainer Mediciamental & Service Medicial Rendult "important						
Medicaments Service Medical Rendu" important 65 % BR 75 % BR 100 % BR 70 % BR 100 % BR 70 % BR 100 % BR 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				Pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €.	
- Mediciaments & Service Medicial Rendu modele 19 % BR 85 % BR 10 % BR 20 with the service of the service o			11001000	1 1410 10010		
	- Médicaments à Service Médical Rendu* important	65 % BR	35 % BR	100 % BR		
Assistance en cas d'immobilisation - Divasion de médicaments - Ontopélia, accessories, appareillage, produits (dont les cannes, les parserentes). Se obtien et parserentes les positions viscosibilisations de la ratio d'information assistance. - Ontopélia, accessories, appareillage, produits (dont les cannes, les parserentes). Se obtien viscosibilisations de la cannes, les parserentes les positions viscosibilisations de la cannes, les parserentes les positions viscosibilisations de la cannes, les facts de la cannes	- Médicaments à Service Médical Rendu modéré	30 % BR	70 % BR	100 % BR		
Method medical Controdede, accessories, apparellinge, produits (don't les cames, les punsements, les oulcirons viscolisateques, les base de contention, (aprice du sommer, les professes ambients). In modern plant (aprice du sommer, les professes ambients). In modern (aprice du sommer, les professes ambient	- Médicaments à Service Médical Rendu faible	15 % BR	85 % BR	100 % BR		
- Chropodes accessories, apparellation, produits (don't les cames) the princements, be obtained would residual, les professories and out of the minister of the princements and in the minister of the princements and in the minister of the minister of the product of the minister of the princements and in the minister of the bid. Descendent of the minister of the minister of the minister of the bid. Descendents of the minister of the minister of the bid. Descendents of the minister of the bid. Descendents to the minister of the bid. Descendents to the service of the minister of the bid. Descendents to the service of the minister of the bid. Descendents to the service of the minister of the bid. Descendents to the service of the minister of the bid. Descendents to the service of the minister of the bid. Descendents to the service of the service of the service of the service of the bid. Descendents to the service of			Livraison de n	nédicaments	Se référer à la notice d'information assistance.	
Families de sormale, les professes mammares, le il radical, els bibliotis que le maleries pour amblyopie)					I	
So Control of Son Con	l'apnée du sommeil, les prothèses mammaires, le lit médical,	60 ou 100 % BR	90 ou 50 % BR	150 % BR	Ce poste couvre des prestations issues de la Liste des Produits et Prestations (LPP).	
Selection of the final content of the final conten	- Prothèses capillaires	60 ou 100 % BR	90 ou 50 % BR + 125 €	150 % BR + 125 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la facture nominative acquittée.	
Aldes auditives (See Justime 1997) Search (Classe I - Soumis à des prix limites de vente (Sequipement 1907) search (Classe II - Soumis à des prix limites de vente (Sequipement 1907) search (Classe II - Tarifs libres (Sequipement 1907) search (Ostéodensitométrie non remboursée par l'AMO		30 €	30 €	Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la facture nominative acquittée.	
Une aide auditive tous les 4 ans par oreille de daté à date Equipments 100 % santé ° Classe I - Soumis de sprix limites de vente Aldes auditives (10 sy 6 and 6° Classe II - Tantfs libres Aldes auditives (10 sy 6 a	Fransport	65 % BR	60 % BR	125 % BR		
Equipments 100 % santé "Classe I - Soumis à des prix limites de vente Aldes auditives (augul 2 d'an sinclus) 60 % BR Frais réels Aldes auditives (guay 2 d'an sinclus) 60 % BR 40 % BR + 300 € 40 % BR + 300 € 40 % BR + 300 € 40 % BR + 400 € 60 % BR 65 % BR 125 % BR 200 % BR Accessories, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien plès, réparations, implants cochiéaires (que) 2 d'an sinclus, entretien que le participaire et participaire et participaire (et participaire et	AIDES AUDITIVES					
Acides auditives (plus de 20 ans) Brail (plus d	Une aide auditive tous les 4 ans par oreille de date à date					
Audies auditives (lusqu'à 20 ans indus) By BR 40 % BR + 400 € By BR +	Équipements 100 % santé (1) Classe I - Soumis à des prix limites de ve	nte			Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moins un équipement « 100% santé » et d'établir un devis.	
- Audies auditives (jusqu'à 20 ans inclus) 60 % BR 40 % BR + 300 € 60 % BR 40 % BR + 300 € 100 % BR + 300 € 100 % BR + 400 € 100 %	- Aides auditives	60 % BR	Frais réels moins 60 % BR	Frais réels	Indian day oquiponion: (100% cante # 0; a ctassili din dono.	
Accessories, entretien, piles, réparations, implants cochléaires (payen 26 ans industry) (payen 36 an						
Accessories, entrotien, piles, réparations, implants cochéaires (judept 20 ans interien, piles, réparations, piles, piles	- Aides auditives (jusqu'à 20 ans inclus)	60 % BR	40 % BR + 300 €	100 % BR + 300 €	Forfait par oreille et par bénéficiaire.	
Jusqu'2 20 ans inclus Accessives, entreferein, piles, réparations, implants cochléaires 60 % BR	- Aides auditives (plus de 20 ans)	60 % BR	40 % BR + 400 €	100 % BR + 400 €	Forfait par oreille et par bénéficiaire.	
PRIVENTION - BIEN-ÈTRE		60 % BR	65 % BR	125 % BR		
Actes de prévention Cures thermales prescrites remboursées par l'AMO : honoraires médicaux, de suveillance, soins thermaux et forfait hébergement 65 ou 70 % BR 35 ou 30 % BR + 100 € 100 € / an dont : 100 € / an dont : Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la médicaux, de suveillance, soins thermaux et forfait hébergement Forfait total pour les prestations ci-dessous : 100 € / an dont : 100 € / an dont : Forfait par an et par bénéficiaire sur présentation de la montre d'autorité hébergement chiropracteur, homéopathe, diétélicien, pédicure, podologue, hypnothérapeute 25 € / séance 3 séances / an / 3 séances		60 % BR	140 % BR	200 % BR		
Cures thermales prescrites remboursées par l'AMO : honoraires meticaux de surveillance, soins themaux et forfait hébergement. Forfait total pour les prestations ci-dessous : - Médicaires complémentaires : ostéopathe, acupuncteur, chiroprateur, homéopathe, diététicien, pédicure, podologue, homorpathe, momeopathe, diététicien, pédicure, podologue, homorpathe, podologue, sur prescription : médicaments, homéopathe, diététicien, pédicure, podologue, sur prescription : médicaments, homéopathe, dietéticien, pédicure, podologue, sur prescription : médicaments, homéopathe, contraception, sevrage tabagique, vaccins et médicaments du voyageur - Vaccin anti-grippe non remboursée par l'AMO : - Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO : - Frais réels : - Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des untres enfants; venue d'un proche pour garder les enfants : - Aldants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social : - Aldants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social : - Aldants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social : - Proposition d'un diagnostic médical. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cals et le remain seconus. - Accès aux ateliers prévention santé : - Accès aux repérages santé : - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète). - Accès aux repérages santé : - Consultation sociale : - Cartautité de la cotisation podant 12 mois pour les enfants doptés : - Cartautité de la cotisation podant 12 mois pour les enfants doptés : - Cartautité de la cotisation podant 12 mois part les enfants adoptés : - Consultation sociale : - Cartautité de la cotisation podant 12 mois part les enfants adoptés : - Consultation sociale : - Cartautité de la cotisatio	PRÉVENTION - BIEN-ÊTRE					
medicaux, de surveillance, soins thermaux et forfat hébergement Forfait total pour les prestations ci-dessous : Médecines complémentaires : ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, homéopathe, diétaicien, pédicure, podologue, hypnothérapeute Pharmacie non remboursée par l'AMO : - Nur prescription : médicaments, homéopathie, contraception, sevrage labagique, vaccins et médicaments du voyageur - Médicaments non prescrits : automédication - Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO - Trais réels Frais			OUI	OUI	Liste des actes disponible auprès de la Mutuelle.	
- Médecines complémentaires : ostéopathe, acupuncleur chiropracteur, homéopathe, diététiclen, pédicure, podologue, hyprothérapeute chiropracteur, homéopathe, diététiclen, pédicure, podologue, hyprothérapeute phénéticiaire bénéficiaire diplément de l'Agence Régionale de Santé hyprothérapeute l'appearent proposition médicaments, homéopathie, contraception, sevrage tabagique, vaccins et médicaments du voyageur - 50 € 50 € infait automédication permet la prise en charge de médicaments alopathiques en accès libre à prescription d'un groppe non remboursé par l'AMO - Frais réels Frais réels Sur présentation de la facture nominative acquittée de pharmacie. SERVICES PLUS - Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des autres enfants, venue d'un proche pour garder les enfants affait allieux : soutien psychologique et accompagneent social - Aide à l'organisation des obsèques MÉDECINDIRECT Consultation médicale à distance avec un médecin généraliste ou spécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) 24h/24 - 7l/7 - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. Accès aux ateliers prévention santé - Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) Soutier de la mutuelle. AVANTAGES FAMILLE - CAPACES AMILLE - Gardina de l'es en au repérages santé proposés en agences. Avantages par l'AMO - Delivrance d'une ordonnance de lectronique selon les santé en cas de difficultés Se réfèrer au Règlement Mutualiste.	médicaux, de surveillance, soins thermaux et forfait hébergement	65 ou 70 % BR				
chiropracteur, höméopathe, diététicien, pédicure, podologue, hypnothérapeute Pharmacie non remboursée par l'AMO: Sur prescription : médicaments, homéopathie, contraception, sevrage tabagique, vaccins et médicaments du voyageur Médicaments non prescrits : automédication - Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO - Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Sur présentation de la facture nominative acquittée de inedicaments allopathiques en accès libre à prescription médicale facultative. SERVICES PLUS SERVICES PLUS - Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des autres enfants, venue d'un proche pour garder les enfants - Aldiants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aid à l'organisation des obsèques MÉDECINDIRECT Consultation médicale à distance avec un médecin généraliste ou opécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) Accès aux ateliers prévention santé - Piones d'une ordonnance électronique selon les sele hiement www.medecindirect.fr - depuis votre espace adhérent sur eovi-mod fr - depuis votre espace adhérent sur eovi-mod fr - depuis les lie Internet www.medecindirect.fr - depuis l'es lie Internet d'information assistance. - Proposition d'un diagnostic médical. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Proposition d'un diagnostic médical. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les selon les des médecin l'es depuis les lie Internet www.medecindirect.fr - depuis votre espace adhérent sur eovi-mod fr - depuis votre espace adhérent sur eovi-mod fr - depuis l'es lie Internet www.medecindirect.fr - depuis l'es lie Internet votre des les enfants. - Accès aux repérages santé - Soutien dans familiaux : soutien perdant l'agree ou transfert des l'espace de frent à la notice d'information assistance. - depuis votre espace adhérent sur e					· ·	
- Pharmacie non remboursée par l'AMO : Sur préscription : médicaments, homéopathie, contraception, sevrage tabagique, vacoirs et médicaments du voyageur Médicaments non prescrits : automédication - Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO - Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels Sur présentation de la facture nominative acquittée de pharmacie. Le forfait automédication permet la prise en charge des médicaments alloquelaiques en accès libre à prescription médicale facultative. SERVICES PLUS - Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des autres enfants, venue d'un proche pour garder les enfants - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aide à l'organisation des obsèques MÉDECINDIRECT Consultation médicale à distance avec un médecin généraliste ou spécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) - Proposition d'un diagnostic médical. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours Accès aux ateliers prévention santé - Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabeté) Repérages santé proposés en agences. Accès au fonds d'action sociale - Gratuité de la cotosation pendant 12 mois pour le rordinance de la fecture nominative acquitée de médicale préservitée de premiers social. - Autilitée de la cotosation pendant 12 mois pour les nouveau-nés et les enfants adoptés	chiropracteur, homéopathe, diététicien, pédicure, podologue,		3 séances / an /	3 séances / an /	le numéro d'agrément de l'Agence Régionale de Santé ou le	
Sur prescription : médicaments, homéopathie, contraception, sevrage tabagique, vaccins et médicaments du voyageur Médicaments non prescrits : automédication - Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO - Frais réels Frais réels Frais réels Frais réels SERVICES PLUS - Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des autres enfains venue d'un proche pour garder les enfains - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidinants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidinants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidinants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aidinants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Proposition d'un diagnostic médical - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Accès aux ateliers prévention santé - Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) - Repérages santé proposés en agences. Accès aux fonds d'action sociale - Gratuité de la cotraction de la facture nominative acquitée de pharmacie. Se référer au Reglement Mutualiste.			-		Sur présentation de la facture nominative acquittée de la	
Assistance vie quotidienne	sevrage tabagique, vaccins et médicaments du voyageur		50 €	50 €	Le forfait automédication permet la prise en charge des médicaments allopathiques en accès libre à prescription	
Assistance vie quotidienne	- Vaccin anti-grippe non remboursé par l'AMO		Frais réels	Frais réels	Sur présentation de la facture nominative acquittée de la pharmacie.	
- Hospitalisation de l'enfant : garde ou transfert des autres enfants surres enfants yenue d'un proche pour garder les enfants - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social - Aide à l'organisation des obsèques MÉDECINDIRECT - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Accès aux ateliers prévention santé - Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) - Soutien dans le financement de soins et prestations de santé en cas de difficultés. - Contacter la mutuelle. - Se référer à la notice d'information assistance. - Se référer à la notice d'information assistance. - Se référer à la notice d'information assistance. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - depuis le site Internet www.medecindirect.fr - depuis la polication mobile MédecinDirect Service 100% confidentiel et sécurisé. - Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours - Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) - Repérages santé proposés en agences. - Contacter la mutuelle. - Gratuité de la cotisation pendant 12 mois pour les nouveau-nés et les enfants adoptés - Se référer à la notice d'information assistance.	SERVICES PLUS				promote:	
MÉDECINDIRECT Consultation médicale à distance avec un médecin généraliste ou spécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) 24h/24 - 7j/7 - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas. - Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours - Accès aux repérages santé - Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) - Soutien dans le financement de soins et prestations de santé en cas de difficultés. - Gratuité de la cotisation pendant 12 mois pour les nouveau-nês et les enfants adoptés - Gratuité de la cotisation pendant 12 mois pour les nouveau-nês et les enfants adoptés - Se réfèrer au Règlement Mutualiste.			autrès enfants, venue d'un proche pour garder les enfants - Aidants familiaux : soutien psychologique et accompagnement social		Se référer à la notice d'information assistance.	
MEDECINDIRECT - Proposition d'un diagnostic médical Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas Délivrance d'une ordonnance électronique selon les cas depuis votre espace adhérent sur eovi-mod.fr depuis l'application mobile MédecinDirect Service 100% confidentiel et sécurisé Alimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) Contacter la mutuelle Contacter la mutuelle. AVANTAGES FAMILLE - Proposition d'un diagnostic médical depuis votre espace adhérent sur eovi-mod.fr depuis l'e site Internet www.medecindirect.fr depuis l'application mobile MédecinDirect Service 100% confidentiel et sécurisé Atlimentation, activité physique, bien-être, gestes de premiers secours Vision, audition, risques cardiovasculaires (hypertension, diabète) Contacter la mutuelle Contacter la mutuelle Gratuité de la cotisation pendant 12 mois pour les nouveau-nês et les enfants adoptés - Se réfèrer au Règlement Mutualiste.	,		,	•	médecindirect	
Accès aux ateliers prévention santé	Consultation médicale à distance avec un médecin généraliste ou spécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)		- Délivrance d'une ordonnance électronique selon		- depuis votre espace adhérent sur eovi-mcd.fr - depuis le site Internet twww.medecindirect.fr - depuis l'application mobile MédecinDirect	
Accès aux repérages santé	Accès aux ateliers prévention santé					
Accès au fonds d'action sociale	Accès aux repérages santé		Vision, audition, risques ca	rdiovasculaires	Repérages santé proposés en agences.	
- Gratuité de la cotisation pendant 12 mois pour AVANTAGES FAMILLE les nouveau-nés et les enfants adoptés Se référer au Règlement Mutualiste.	Accès au fonds d'action sociale		Soutien dans le financeme	nt de soins et prestations és.	Contacter la mutuelle.	
- Gratuité de la cotisation à partir du 3 ^{ème} enfant	AVANTAGES FAMILLE		- Gratuité de la cotisation p les nouveau-nés et les en	endant 12 mois pour fants adoptés	Se référer au Règlement Mutualiste.	

(1) Tels que définis réglementairement.

Les pourcentages s'appliquent sur la base de remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des dépenses réelles et dans le respect du parcours de soins. En fonction du type d'acte, les prestations sont définies par rapport à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP), à la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM); à la Liste des Produits et Prestations (LPP) ou à la Tarification à l'Activité (TAA). Le taux du régime général de la Sécurité sociale peut varier en fonction de la situation personnelle (en cas d'A.L.D. par exemple) ou du régime obligatoire d'affiliation (régimes spéciaux), sans que cette variation au titre ALD ou régimes spéciaux ne puisse être répercutée sur le montant total de remboursement.



Ces garanties frais de santé ont le caractère de garanties dites « responsables » au sens de la réglementation en vigueur (article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale).

* AMO : Assurance Maladie Obligatoire (part Régime Obligatoire) / AMC : Assurance Maladie Complémentaire (part Mutuelle) / BR : Base de Remboursement, tarif servant de référence à l'Assurance Maladie Obligatoire pour déterminer le montant du remboursement. Les taux de remboursement sont exprimés sur la base des taux applicables au régime général. / DPTM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée. / Service Médical Rendu (SMR) : la notion de SMR est évaluée par la Haute Autorité de Santé.

Termoursement. Les aux de l'emboursement sont explinites sur la dase des laux applicables au régime general. Par la Dispositif de Planque l'altifaile Maintee. I Set vice medical Rendu (SMR). Le holorité de Medi

ÉQUITÉO INTÉGRAL

GARANTIE RESPONSABLE

EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

EXEMPLE	PRIX MOYEN PRATIQUÉ OU TARIF RÉGLEMENTÉ	REMBOURSEMENTS				PRÉCISIONS	
		DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO*)	DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC*)	TOTAL	RESTE À CHARGE	ÉVENTUELLES	COMMENTAIRES
HOSPITALISATION							
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20 €	0 €	20 €	20 €	0 €	Forfait journalier hospitalier illimité dans les établissements de santé.	Tarif réglementaire.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM*: l'OPTAM* ou l'OPTAM-CO*) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355€	247,70 €	107,30 €	355 €	0€	Une hospitalisation peut entraîner plusieurs types de frais (honoraires mais aussi sejour). S'in est pratiqué un acte dit lourd, le patient doit s'acquitter d'une participation forfaitaire de 24 €, à sa charge ou à celle de son organisme d'Assurance Maladie Complémentaire.	Prix moyen national de l'acte.
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431 €	247,70 €	105,51 €	353,21 €	77,79€		Prix moyen national de l'acte.
DENTAIRE							
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	28,92 €	0€		Tarif conventionnel.
Orthodontie remboursée par l'AMO	611 €	193,50 €	193,50 €	387 €	224 €	Tarif pour un semestre.	Source : Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale - Juillet 2017.
Prothèse 100 % santé							
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100 % santé)	500 €	84 €	416€	500 €	0 €		Honoraire limite de facturation.
Prothèse hors 100 % santé - Panier à honor	aires maitrisés			ı		ı	I
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84 €	156 €	240 €	298,70 €		Prix moyen national de l'acte.
Prothèse hors 100 % santé - Panier à honor		75.05.6	400 75 6	045.6	000 70 6		la
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	139,75 €	215€	323,70 €		Prix moyen national de l'acte.
OPTIQUE Équipement 100 % santé - Classe A							
Équipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100 % santé)	125€	22,50 €	102,50 €	125 €	0 €	Verres simples pour un adulte de 16 ans et plus.	Prix limite de vente.
Équipement 100 % santé - Classe A							
Monture et verres progressifs	210 €	37,80 €	172,20 €	210 €	0€	Verres complexes pour un adulte de 16 ans et plus.	Prix limite de vente.
Équipement hors 100 % santé - Classe B							<u>I</u>
Équipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345 €	0,09€	119,91 €	120 €	225€	Verres simples pour un adulte de 16 ans et plus.	Prix moyen national de l'acte.
Équipement hors 100 % santé - Classe B					,		
Monture et verres progressifs	722€	0,09€	229,91 €	230 €	492 €	Verres très complexes pour un adulte de 16 ans et plus.	Prix moyen constaté en 2018. Source : SNIIRAM*.
SOINS COURANTS							
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25€	16,50 €	7,50 €	24 €	1€	Le reste à charge comprend 1 € de participation forfaitaire à charge de l'assuré (article L.322-2 Code Sécurité sociale).	Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire.
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9€	29€	1€		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire.
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20€	16,50 €	36,50 €	7,50 €		Prix moyen national de l'acte.
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10€	6,90 €	22 €	34 €		Prix moyen national de l'acte.
AIDES AUDITIVES							
Équipement 100 % santé - Classe I				,	,		
Aide auditive de classe I par oreille	950 €	240 €	710€	950 €	0€	Equipement pour un adulte de plus de 20 ans.	Prix limite de vente.
Équipement hors 100 % santé - Classe II					1	le	I
Aide auditive de classe II par oreille	1 476 €	240 €	560 €	800€	676 €	Equipement pour un adulte de plus de 20 ans.	Prix moyen national de l'acte.

Sous réserve de non évolution de la base de remboursement.

Exemples de remboursements donnés à titre indicatif - Document non contractuel



Ces garanties frais de santé ont le caractère de garanties dites « responsables » au sens de la réglementation en vigueur (article L.871-1 du Code de la Sécurité Sociale).

* AMO : Assurance Maladie Obligatoire (part Régime Obligatoire) / AMC : Assurance Maladie Complémentaire (part Mutuelle) / BR : Base de Remboursement, tarif servant de référence à l'Assurance Maladie Obligatoire pour déterminer le montant du remboursement. Les taux de remboursement sont exprimés sur la base des taux applicables au régime général. / DPTM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée). / SNIIRAM : Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie.